Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 29718

Intitulé

Logisticien en transport routier et matières dangereuses

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
	Colonel, directeur génral de la formation du domaine mouvements- ravitaillements, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

311t Tri, préparation des commandes, magasinage

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Au sein de l'armée, le logisticien en transport routier et matières dangereuses est chargé d'encadrer une équipe de 12 conducteurs routiers et de mettre en œuvre les missions de transport de fret en métropole ou en opérations extérieures.

Spécialiste du transport de marchandises dangereuses (explosifs et carburants), il est à même d'organiser ou de réaliser le transport en assurant la sécurité maximale de ses subordonnés comme de la population des zones géographiques concernées par la mission. Il assure le suivi et fait faire l'entretien du parc de 6 véhicules de transport environ.

Dans le secteur civil, le logisticien en transport routier et matières dangereuses organise et planifie tout ou partie des opérations de transport et/ou logistiques d'un site, selon la réglementation et les règles de sécurité en vigueur, dans un objectif de qualité.

Il organise l'acheminement de marchandises par des moyens de transports appropriés.

Le logisticien en transport routier et matières dangereuses exerce les activités suivantes :

Domaine d'activités 1

Il organise des missions de transport et/ou logistiques avec le personnel qu'il encadre.

Domaine d'activités 2

Il gère la flotte de véhicules dont il est responsable.

Domaine d'activités 3

Il gère les compétences professionnelles de son équipe de conducteurs.

Le (la) titulaire est capable de :

- élaborer un emploi du temps ;
- manager une équipe ;
- piloter un projet ;
- préparer et faire un exposé oral ;
- contrôler un chargement et l'arrimage d'un fret ;
- exploiter un compte-rendu et prendre les mesures nécessaires ;
- gérer une flotte de véhicules ;
- réaliser les opérations de contrôle du niveau utilisateur sur un véhicule ;
- diagnostiquer une panne ou une avarie sur un véhicule ;
- gérer les compétences professionnelles des conducteurs ;
- organiser une séance d'instruction théorique et/ou pratique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Au sein du ministère de la Défense, le détenteur de la certification exerce dans le secteur du transport au sein d'une structure régimentaire d'environ 1000 personnes. Il est affecté dans un peloton d'une trentaine de personnes. Il exerce son activité en métropole, dans le cadre d'exercices militaires ou de missions militaires en métropole ou en opérations extérieures (outremer, étranger).

Dans le secteur civil, le détenteur de la certification exerce dans le domaine du transport routier de marchandises ou dans la logistique du

fret. Il peut s'agir d'entreprises :

- liées au transport de marchandises ;
- liées à la gestion du fret ;
- liées à la gestion de flotte d'automobiles ;
- liées à la conduite de « convois exceptionnels ».
 - Ministère de la Défense :
- · chef ou adjoint d'escouade de transport
- responsable ou adjoint régulation ravitaillement
- · chef ou adjoint d'escouade de citerne tactique
- · chef ou adjoint d'escouade manutention transport
- gradé d'escouade manutention transport
- chef ou adjoint d'escouade porte engins
- · chef d'équipe manutention

- · chef de groupe portuaire
- Entreprises civiles :
- · gestionnaire de fret ;
- gestionnaire de flotte.

Codes des fiches ROME les plus proches :

N4203: Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises

N1201 : Affrètement transport

N1303: Intervention technique d'exploitation logistique

Réglementation d'activités :

Pour exercer les activités de logisticien en transport routier et matières dangereuses, il faut être titulaire du permis de conduire poids lourd ainsi que de l'attestation de formation au transport des matières dangereuses.

Pour exercer au sein du ministère de la Défense, le statut de personnel militaire ou personnel civil de la Défense est requis.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 3 composantes :

* Organisation des missions de transport routier et de matières dangereuses.

Pour cela, il doit :

- préparer la mission ;
- coordonner et mettre en œuvre la mission ;
- contrôler de la mission ;
- * Gestion de la flotte de véhicules dont il est responsable.

Pour cela, il doit :

- assurer le suivi des véhicules et des matériels ;
- diriger et mettre en œuvre des séances d'entretien ;
- contrôler la bonne exécution de l'entretien de ses véhicules et matériels.
- * Gestion des compétences professionnelles de son équipe de conducteurs.

Pour cela, il doit :

- assurer le suivi administratif des personnels ;
- préparer les séances de formation professionnelle ;
- conduire les séances de formation professionnelle.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		NON	COMPOSITION DES JURYS		
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X			
En contrat d'apprentissage		Χ			
Après un parcours de formation continue	X		 Le directeur de la formation, président ; le chef de la division concernée ; le chef de cours concerné ; le directeur de stage « régulation-ravitaillement » ; des formateurs de la spécialité suivant besoin 		
En contrat de professionnalisation		Χ			
Par candidature individuelle		Χ			
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		- Le directeur de la formation, président ; - un représentant « employeur » n'appartenant pas à l'école du Train et de la logistique opérationnelle ; - un représentant « salarié » ; - deux formateurs du cours concerné.		

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien logistique, transport et matières dangereuses"

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 8 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Logisticien en transport routier et matières dangereuses" avec effet au 10 octobre 2009, jusqu'au 8 février 2023.

Arrêté du 17 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 modifiant l'arrêté du 11 mars 2005. Nouveau code NSF : 311p Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 5 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques:

Environ 35 diplômés par an en fonction des besoins de l'armée de Terre.

Autres sources d'information :

Exercice de l'emploi : www.defense.gouv.fr/Recrutement et formation/Recrutement

Accès par la VAE : www.defense-reconversion.fr /Offres de services/VAE

autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Ministère des armées

14 rue Saint Dominique

75007 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole du Train et de la logistique opérationnelle - Quartier Auger Carnot - Avenue Carnot - 18016 Bourges Cédex

Historique de la certification :

Certification précédente : Technicien logistique, transport et matières dangereuses